



Info-délits – Décembre 2019



Direction communication et relations avec les citoyens

Urgence : 117

Votre Chargé prévention criminalité :

Adjudant Christian Borloz
Centre Gendarmerie Mobile
Les Granges Neuves 2
1847 Rennaz
☎ 021 557 88 05
☎ 079 446 65 02
christian.borloz@vd.ch



Montpreveyres

Gendarmerie d'Oron-la-Ville :

☎ 021 557 86 21



Novembre 2019

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
------	-------	---------	--------------	-------------------------	------

Aucun vol par effraction n'a été signalé aux services de police durant le mois de novembre sur le territoire de la Commune de Montpreveyres. Pour la même période, un vol simple nous a été rapporté.

A l'aube de tourner la page de l'année 2019, le Chargé de prévention criminalité de l'Est vaudois vous remercie pour votre précieuse collaboration. Il vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous adresse pour 2020 ses meilleurs vœux de bonheur, joie et santé.



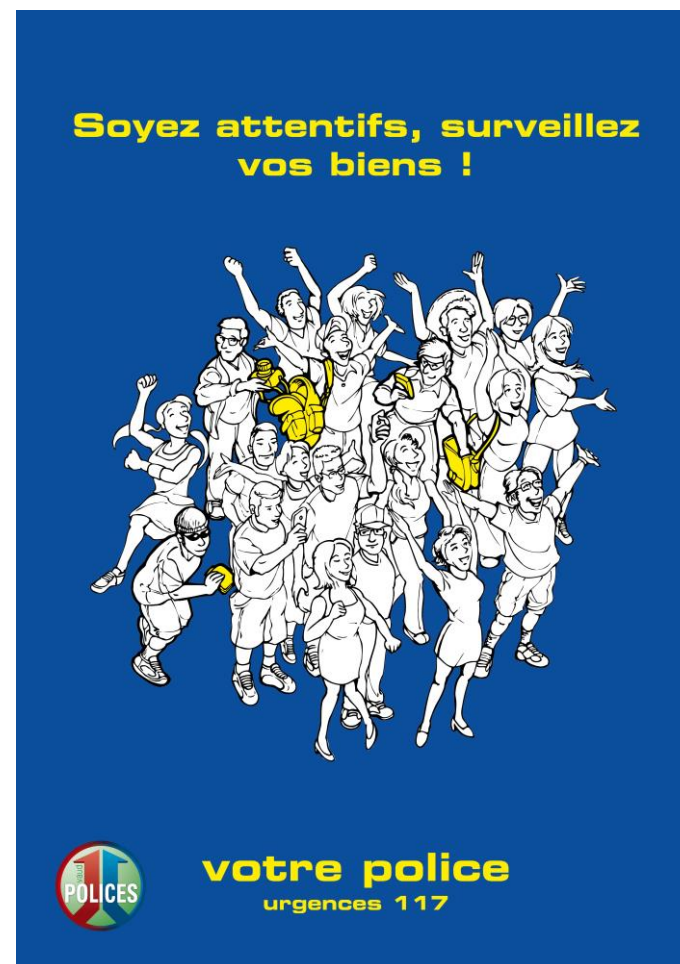
Informations, conseils du mois

Vols à la tire - vols dans les lieux publics

A l'approche des fêtes de fin d'année, les pickpockets profitent des lieux publics très fréquentés, comme les centres commerciaux, les gares, les transports en commun, et les grandes manifestations (marchés de Noël, rencontres sportives, concerts, etc...) pour commettre leurs délits. Ces malfaiteurs agissent de préférence en petits groupes leur permettant de mieux détourner l'attention des victimes. Bousculade, demande de renseignements ou de monnaie font partie de leurs modes opératoires. Ils sont à l'affût de la moindre inattention de leurs futures victimes.

Conseils

- ❖ En réglant vos achats, vos consommations, ou autre, gardez toujours votre porte-monnaie à la main.
- ❖ N'empportez avec vous que l'argent nécessaire.
- ❖ Soyez vigilant si un inconnu vous demande de lui faire de la monnaie.
- ❖ Privilégiez le paiement par carte bancaire, carte de crédit ou Postcard.
- ❖ Lorsque vous retirez de l'argent au bancomat / postomat, soyez discret en composant le code NIP. Celui-ci ne doit pas se trouver au même endroit que les cartes de crédit.
- ❖ Ne laissez pas sans surveillance vos sacs à main ou vos vêtements.
- ❖ Ne laissez jamais vos sacs à main dans le chariot d'achat.
- ❖ Dans les parkings, si vous êtes interpellés pour quelconque motif, ne vous séparez pas de votre sac à main.
- ❖ Lorsque vous vous déplacez dans la rue, portez votre sac en bandoulière serré sous votre bras, du côté opposé à la route.



Adj Christian Borloz, chargé prévention criminalité Est vaudois

Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>